BRETEIL mag'

#14
Décembre
2023

Magazine trimestriel d'informations municipales

VIE MUNICIPALE

Travaux de l'église

DOSSIER

Z.A.C

VIE CULTURELLE

Dispositif argent de poche

État civil

NAISSANCES

Marceau JÉGO, le 18 mai 2023.
Suzie BERGEAULT PHILIPPE, le 23 mai 2023.
Calie BORDIER, le 30 mai 2023.
Léonie BODEREAU, le 30 juin 2023.
Juliette FOULON, le 1er juillet 2023.
Sasha ROUSSIN, le 13 juillet 2023.
Jade GANDON, le 18 juillet 2023.
Ayden BENOIT, le 3 août 2023.
Eden BROC, le 6 octobre 2023.

DÉCÈS

Jacqueline ANGER veuve CANCOUET, le 16 juillet 2023.
Laurent THOMAS, le 28 juillet 2023.
Isabelle GOUGEON épouse MAUDET, le 2 août 2023.
Jean-Claude HUBERT, le 7 août 2023.
Anne-Marie MAURICE veuve RÉGNAULT, le 12 septembre 2023.
Agnès BELLAY veuve FROGER, le 30 septembre 2023.
Guy PILET, le 27 octobre 2023.
Odette MARION, veuve DERIAUX, le 1er décembre 2023.

MARIAGES

Laurent RUAULT et Jennifer DUQUENNE, le 17 juin 2023.
Bertrand BEAUDOUIN et Sandrine LE GOFF, le 17 juin 2023.
Guillaume DUGUÉ et Mélanie CRAMBERT, le 1er juillet 2023.
Charlotte BAUDRIER et Alexandre LEGEAY, le 8 juillet 2023.
Charlène BRODIN et Tristan RESCAN, le 9 septembre 2023.
Marie GOURDIN-SERVENIÈRE et Matthieu THÉBAULT, le 4 novembre 2023.

Permis de construire

Date de délivrance	Bénéficiaires	Nature du projet	Adresse du projet
22/05/2023	RAINBOW CAR	Implantation de containers à usage de stockage pour des particuliers et professionnels	rue des Métiers
13/09/2023	L'OUSTAL	Modification de façades de deux bâtiments agricoles	11 La Padouillère
18/09/2023	M. Dominique LEFEBVRE et M. Laurent MUTEL	Extension d'une maison individuelle	2 Village de la Guertais
18/09/2023	SCI GREMI	Construction d'un bâtiment d'activité divisé en trois cellules	11 rue Galilée - Parc d'Activités de la Nouette
25/09/2023	SCI IMMOTEC	Construction d'un bâtiment à usage d'activité	21 rue Galilée - Parc d'Activités de la Nouette
24/10/2023	COMMUNE DE BRETEIL	Construction d'une salle de sports de précision et aménagement de son terrain	19 rue du Chesnot
07/11/2023	COMMUNE DE BRETEIL	Implantation de trois conteneurs aux ateliers techniques municipaux	17 rue du Chesnot

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 4
Conseil Municipal 4
Actualités des commissions 6
Vos commissions en action 6
Invitation voeux de la Maire 9
Vitesse dans le bourg 10
Projets au cimetière 11
Bilan repas du CCAS 12
Travaux de l'église 13
Acquisition d'une propriété 15

DOSSIER 17

VIE CULTURELLE 22
Médiathèque 22
Séjour en Pologne 24

VIE EDUCATIVE 25

VIE ASSOCIATIVE 26
Marché de Noël 26
Téléthon 27
Pétanque 28
Soirée par Urban Breizh 28
Théâtre et Animation 28

DÉCOUVERTE 29

VIE CITOYENNE 30

EXPRESSION DEMOCRATIQUE 30

ENVIRONNEMENT 31
Inf'eaux 31
Vidange à la Berthelotière 32

VIE PRATIQUE 33
Panneau Pocket 33
SMICTOM 34
Changements au 1er décembre 35

Directrice de la publication : Isabelle OZOUX.
Groupe de travail "Communication"
Tirage : 1 720 exemplaires.
Maquette et mise en page :
Mairie de Breteil.
Crédits : Commune de Breteil, Freepik, Unsplash.
Impression : Imprimerie Atiomco.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Dépôt légal : Décembre 2023.

BRETEIL

EDITORIAL

Déjà décembre !

Un mois traditionnellement marqué par la fête et la « trêve des confiseurs ».
Mais comment vivre pleinement cette trêve quand chez nos voisins la guerre fait rage ?
Nous parlons beaucoup moins de la guerre en Ukraine mais ce pays et ses habitants vivent toujours sous le feu de l'armée Russe. Dans les médias, depuis le 7 octobre, elle a cédé la place aux atrocités qui endeuillent l'Israël et la Palestine.

Tous ces conflits ne doivent pas nous empêcher, quotidiennement, de travailler chacune, chacun, à notre mesure pour un monde meilleur sans jamais baisser les bras.

Ce « Nouveau Monde » ne se fera pas sans une attention particulière portée à la préservation de notre environnement. C'est un combat contre nous-mêmes et nos mauvaises habitudes que nous devons gagner à tout prix.

Seuls, chacun dans notre coin, aucune, aucun d'entre nous n'a LA solution. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons redonner à nos enfants une Terre où il fasse bon et bien vivre. Notre Communauté de Communes en est un bon exemple avec, entre autre, la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux. Il interpelle chacune, chacun, d'entre nous. Je pourrais résumer une partie de nos actions par « sortir de l'aire des black Friday pour vivre celle du zéro déchet » respectueuse d'un environnement qu'il faut cesser de détruire.

A Breteil, notre première action « Argent de poche » en est un bon exemple. Pour Noël, dans l'esprit initié il y a un an par Christophe BESNARD, nous avons proposé à des jeunes volontaires de notre Commune de participer à la fabrication de nouvelles décorations. L'objectif reste bien de viser une vraie sobriété énergétique tout en continuant à donner un air de fête aux espaces publics breteillais.

Ce mois-ci, lorsqu'au détour d'une rue ou d'un jardin vous tomberez nez à nez avec un lutin ou le traineau du Père Noël, vous pourrez remercier autant vos enfants que vos élus ou les services de la Mairie qui ont tous mis la main à la pâte.

Et n'oublions pas la boite à lettres du Père Noël, qui vous attend devant la mairie. Merci à Louison et aux membres de l'Outil en main qui l'ont aidé à la réaliser dans les règles de l'art.

Cette première opération « Argent de Poche » a remporté un vrai succès auprès des 15/17 ans. A nous élus, elle a permis d'échanger en toute simplicité avec ces jeunes que nous avons parfois du mal à rencontrer tant nos activités diffèrent. Se connaître ce n'est jamais que prendre le risque de…s'apprécier.

Il est temps pour moi, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Extraits des décisions du Conseil Municipal

De nombreuses délibérations sont votées chaque mois sur des thématiques variées. Le procès-verbal de séance et la liste des délibérations sont publiés sur le site internet www.breteil.bzh, onglet « Ma Commune ».

Séance du 9 mai 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Etude de la gestion administrative et spatiale du cimetière.
- Remplacement de la régulation de la centrale de traitement de l'air de la salle polyvalente et du restaurant municipal.

FINANCES

- Acquisition d'un tracteur pour les services techniques.

URBANISME ET TRAVAUX

- ZAC multi-sites : définition des objectifs et des modalités de concertation.

INTERCOMMUNALITÉ

- Présentation de l'analyse des besoins sociaux réalisée par le cabinet MAZARS.

Séance du 12 juin 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Changement du tableau électrique aux ateliers municipaux.
- Acquisition d'une débroussailleuse, d'une tronçonneuse et d'un taille-haies (sur batterie), d'une tondeuse, d'une scie à bois et ses accessoires pour le service technique.

ENVIRONNEMENT

- Avis d'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest.

FINANCES

- Budget principal, décision modificative n° 1.
- Constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché à bons de commande pour la maintenance et petits travaux sur les installations d'éclairage public - Communes de Bédée, Breteil, Montfort-sur-Meu.
- Garderie de l'école privée, participation de la commune pour l'année 2023-2024.

Séance du 3 juillet 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Travaux de réfection des plafonds, murs et sols d'un logement communal.

FINANCES

- Mise à jour des tarifs municipaux du restaurant municipal.

VIE MUNICIPALE

- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

URBANISME & TRAVAUX

- Projet de construction d'un équipement sportif - Local pour sports de précision. Approbation de l'avant-projet définitif et dépôt du permis de construire. Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Séance du 11 septembre 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Réalisation d'une étude hydrogéologique dans le cadre de la réflexion autour du cimetière.
- Fournitures de matériaux pour le remplacement des pare-ballons et mains courantes des terrains de football.
- Prestation de maintenance curative de l'éclairage public pour le 4ème trimestre 2023.
- Réhabilitation d'une salle de classe et de la salle de motricité de l'école maternelle, ainsi que le SAS du centre de loisirs.
- Programme 2023 de points à temps automatiques pour la voirie communale.
- Travaux de restauration de l'église Saint Malo : acquisition de trois conteneurs pour le stockage du mobilier et œuvres, et prestation de déménagement et réaménagement des mobiliers et statues en plâtre.
- Fourniture et installation de trois ordinateurs portables pour l'école maternelle et deux ordinateurs portables pour l'école élémentaire.

VIE MUNICIPALE

- Démission d'un adjoint : détermination du nombre de postes d'adjoint, élection des adjoints, indemnités de fonctions du Maire, des adjoints, et des conseillers municipaux délégués, mise à jour des commissions municipales.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Rapport sur le prix et la qualité du service, année 2022.

FINANCES

- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
- Expérimentation du dispositif « argent de poche ».

INTERCOMMUNALITÉ

- Convention pour la lutte contre les frelons asiatiques.

ENFANCE JEUNESSE

- Point sur les effectifs de la rentrée de septembre 2023.

Séance du 9 octobre 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Tavaux de restauration de l'église Saint Malo : protection des câbles du réseau électrique.
- Acquisition d'une mini station météo pour la gestion contrôlée de l'arrosage des terrains de football.
- Fourniture et pose de poteaux incendie Chemin de la Herdrouais et avenue François Mitterrand.
- Fourniture de mobilier ergonomique pour un aménagement de poste.

INTERCOMMUNALITÉ

- Plan de mobilité simplifié, avis de la Commune.
- Rapport d'activités 2022.

FINANCES

- Participation communale au fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association, année scolaire 2023-2024.
- Adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2024.
- Admission en non-valeur de titres irrécouvrables des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021, pour un montant global de 984,74 €.
- Projet de construction d'un équipement sportif - Local de sports de précision. Demande de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport.
- Travaux de restauration de l'église Saint-Malo. Tranche 1. Demande de financement auprès du Conseil Départemental au tire du Fonds de solidarité territorial (FST).

Séance du 13 novembre 2023

DÉCISIONS DU MAIRE - INFORMATION

- Fournitures de matériaux pour les illuminations de fin d'année.
- Acquisition de radiateurs pour deux logements communaux.
- Acquisition de matériaux pour la création d'un nouveau site d'éco-pâturage.
- Fourniture d'arbres pour l'opération « 1 arbre, 1 naissance » et arbres fruitiers pour le centre bourg.
- Fournitures de matériels d'entretien et produits d'hygiène pour les services communaux.

FINANCES

- Budget principal, décision modificative n° 2.
- Contrats d'assurance 2024-2028.
- Contrat d'assurance des risques statutaires 2024-2027. Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion 35.

RESSOURCES HUMAINES

- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle 2023.

VIE MUNICIPALE

- Commissions municipales. Mise à jour.

Actualités et vies des commissions municipales

Sur cette nouvelle photo, ne manque que Mylène WEBER, absente ce jour là.

Depuis 2020, de nombreuses communes ont dû faire face à des démissions, des décès, des remaniements divers. Breteil ne fait pas exception à la règle. Dans les premiers mois qui ont suivi les élections, 4 conseillers de la liste Breteil Ensemble ont démissionné pour raisons personnelles. Parmi eux, Laurent THOMAS, décédé cet été.

Par la suite, les 2 benjamins de la liste Osons Breteil ont dû à leur tour déclarer forfait pour raisons professionnelles. Et puis, il y a à peine un an, c'est Christophe BESNARD qui tirait sa révérence à l'issue d'un combat de toute une vie contre la maladie. Finalement, cet été, c'est au tour d'Eric LECLERC de quitter l'aventure. Deux ans après le décès de Sonia, son épouse, il a éprouvé le besoin d'envisager de nouveaux horizons.

Il nous est donc apparu comme essentiel de profiter de ce Breteil Mag' pour vous présenter la toute dernière version de cette équipe dont l'objectif, lui, n'a pas changé : mettre en œuvre des projets qui permettent à chacune, chacun d'entre nous de s'épanouir grâce à des projets porteurs d'avenir.

Avec le départ d'Eric LECLERC, c'est aussi le conseil communautaire qui évolue :
- Marie GUEGUEN intègre le bureau en reprenant la responsabilité du groupe Egalité.
- Yoan AUBERT, déjà membre de la commission sport intercommunale, devient conseiller communautaire.
- Rattachement d'un groupe de travail communication à la commission n°1 qui sera piloté par Béatrice BRUNET, conseillère déléguée

Vie associative, culturelle et jeunesse

COMMISSION N°1

Participer et s'épanouir

ELU RÉFÉRENT

Yoan AUBERT
Adjoint

Les actions

- Avancement du dossier de construction du local sports de précision :
  - Dépôt du permis de construire
  - Demandes de subventions
  - Lancement des appels d'offres aux entreprises
- Participation aux assemblées générales des associations
- Organisation du week-end du Téléthon (08/12/2023 et 09/12/2023)
- Préparation de la cérémonie du 11 novembre
- Réunion de bilan des actions jeunesses menées pendant les vacances scolaires
- Investissement Triporteur pour l'animatrice jeunesse
- Organisation de la Fête de la Courge avec la MDJC
- Bilan et préparation du camp jeunes dans le cadre du jumelage Breteil Kwilcz.
- Plannings des salles, du matériel et des manifestations.
- Organisation Octobre Rose

Soizic MOUAZAN

Yves DELACROIX

Alexis LE PICARD

Bensououd ABOUDOU

Mylène WEBER

Stéphane PAVIOT

Urbanisme, liens et action sociale

COMMISSION N°2

Vivre et habiter

ELUE RÉFÉRENTE

Chantal MANCHON
Adjointe

Les actions

Urbanisme
- Lotissement du Chesnot
  - o Réunion litige coffrets du programme « Les Hirondelles » Cap Accession
- Participation Commission SCoT Pays de Brocéliande
- Participation Comité de Pilotage projet médiathèque
- Projet de réaménagement de la rue des sentiers
  - o Rencontre avec les habitants du quartier
- Projets d'urbanisation
  - o Rue du Chesnot et Rue des Lilas (secteur Herdrouais)
    - • Rencontre avec la société Altéra Ouest
      - Δ Présentation des propositions
  - o Rue du Houx
    - • Accompagnement pour appel à projet
      - Δ Examen de la proposition de V. Bablée, consultante en urbanisme
- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
  - o Réunion de la commission étendue à l'ensemble du conseil municipal
    - • Echanges sur le plan de la faisabilité et de la programmation
    - • 1ère réunion publique 8 novembre 2023

Action sociale / CCAS (en binôme avec Marie GUEGUEN, Conseillère déléguée à l'action sociale)
- Distribution des invitations pour le repas de nos aînés
- Choix des colis
- Suivi du Conseil d'Administration et logement d'urgence

Véronique VAN TILBEURGH

Patrick LANGLAIS

Patrick JEHANNIN

Marie GUEGUEN

Yves DELACROIX

Hervé JAFFREDO

Bénédicte GICQUEL

Annie CHEVALIER

Claire BEGUIN

Alain THEBAULT

Paul MEURICE

Economie, aménagement du territoire, vie intercommunale et développement durable

Entreprendre, interconnecter et préserver

COMMISSION N°3

ELUE RÉFÉRENTE

Véronique VAN TILBEURGH
Adjointe

Les actions

Entre juin et octobre, les membres de la commission ont pu voir aboutir (ou presque) différents projets engagés depuis le début de notre mandat :

- En centre-bourg : Inauguration officielle des Jardins du Presbytère le 9 septembre. Des réflexions ont été entamées pour améliorer leur aménagement (banc à l'ombre, charte d'utilisation du kit festif, etc.).
- Le Fresne : Le projet de sentier interprétatif a pris un peu de retard. Les panneaux de signalétique et d'aménagement du site ont été livrés ainsi que les meubles extérieurs. Tout cela sera mis en place dans les semaines qui viennent.
- Les projets durables : Encore des réalisations concernant, en particulier, une nouvelle parcelle d'éco-pâturage qui sera aménagée sous peu, la renaturation du ruisseau de la Berthelotière, l'opération « Un arbre, une naissance », etc. Par ailleurs, nous commençons à organiser les projets devant être réalisés en 2024.

Chantal MANCHON

Patrick JEHANNIN

Bensououd ABOUDOU

Nadège COULON-TRARI

Paul MEURICE

Jean-Claude HULIN

Marie-Pierre NOËL

Vie scolaire, périscolaire et petite enfance

Grandir et s'amuser

COMMISSION N°5

ELUE RÉFÉRENTE

Soizic MOUAZAN
Adjointe

Les actions

- Bilan du centre de loisirs de la période d'été - réflexion sur les améliorations à apporter
- Participation aux Conseils d'école (maternelle et élémentaire) du 1er trimestre : bilan de la rentrée
- Réflexion sur les aires de jeux plein air à Breteil
- Participation aux actions de Parenthèse Famille - bilan et travail sur la prochaine édition

Maryvonne HAMONO

Delphine POTTIER

Alice PRAT

Mylène WEBER

Jean-Louis LOZAC'HMEUR

Finances locales, gestion du personnel et suivi des travaux

Organiser, concilier, harmoniser et veiller

COMMISSION N°4

ELU RÉFÉRENT

Patrick LANGLAIS
Adjoint

Les actions

Ressources humaines
- Recrutement Responsable des Services Techniques : arrivée le 4 décembre 2023.
- Recrutement Poste de Responsable Finances : En cours

Finances
- Présentation Décision Modificative n°2

Travaux
- Secteur CAP ACCESSION : Le déplacement et repositionnement des compteurs (Eau – Gaz – Électricité), attente de réception et reprise des chantiers.
- Vidange étang des Vilbertes,
- Début travaux église (durée 36 mois)
- Requalification de voirie – trois projets inscrits au budget 2023, en cours

Yoan AUBERT

Chantal MANCHON

Hervé JAFFREDO

Alice PRAT

Béatrice BRUNET

Stéphane PAVIOT

Annie CHEVALIER

La vitesse dans le centre-bourg
Le bon choix

Depuis 2019, on assiste à la généralisation du 30 km/h dans les villes, sous différentes formes. La mise en place de « zone 30 », appellation « ville 30 ».
En 2022, BRETEIL a fait le choix de placer l'ensemble de l'agglomération à 30 km/h.

Ce choix d'agglomération à 30 s'accorde bien à une Commune de notre taille, on homogénéise ainsi la conduite sans se poser la question « A combien dois-je rouler dans ce secteur ? ».
Cette vitesse doit devenir la norme à BRETEIL, à chacun de s'en convaincre.

Quelques irréductibles parleront du temps « perdu » sauf que cela se mesure : sur un trajet urbain d'1 km, on perd 18 secondes de temps de trajet en roulant à 30 km/h au lieu de 50km/h. La traversée du bourg par la D125 fait environ 1 200 mètres, nous vous laissons le soin d'évaluer cette « perte de temps ».

Quels sont les impacts positifs ?

- La vitesse a sensiblement diminué sur notre Commune, mais on peut encore mieux faire,
- Réduction de la distance d'arrêt,
- On ne relève pas de cas de mortalité sur l'agglomération (tant mieux !), mais il faut savoir qu'à 50 km/h le risque de choc mortel pour un piéton est de 60% alors qu'à 30 km/h, il n'est plus que de 15%.
- Moins de décibels pour le piéton, un sentiment de sécurité lors de la traversée de rues.

Aménagement urbain

Pour mettre en œuvre ce choix, il y a eu une adaptation de l'aménagement urbain :
- Panneaux identifiant le 30 en agglomération aux entrées de bourg,
- Un grand nombre de répétition au sol du marquage 30,
- Le déploiement du radar pédagogique (fort apprécié et demandé),
- Prochainement la mise en place de deux radars pédagogiques fixes sur l'axe Rennes - Montfort-sur-Meu.

Le radar pédagogique

Je viens de quitter la rue de Brocéliande pour la route de Bédée.

Suite à des demandes sur mon positionnement, je serai présent dans les mois à venir sur : Les Forges, le Village du Leez (La Guertais), la rue du Général De Gaulle, et la RD068.

Cimetière
Projet d'extension et de végétalisation

La végétalisation : pourquoi et où ?

En octobre 2020, la Commune a réalisé des premières plantations dans le cimetière : **mise en place de plantes grimpantes sur les murs et tests de plantes carpettes destinées à couvrir le sol.**

Courant décembre, une nouvelle campagne de végétalisation va être engagée afin de compléter ces premières plantations. Une couverture végétale avec des plantes dotées de qualités bien particulières, choisies avec soin en fonction des situations, va ainsi être mise en place.

Pour notre cimetière, l'objectif est double : **fleurir les lieux et limiter le développement des herbes indésirables.** En plus d'être esthétiques par leur floraison, ces couvre-sols permettent de lutter naturellement contre les adventices.
Quatre secteurs sont ainsi fléchés pour ces plantes tapissantes et résistantes aux piétinements.
Les carrés J, K et L verront des *Thymus Praecox* de couleur rose vif entre les tombes.
Le carré O (= mur Nord) est concerné par la plantation de *Frankenia Laevis* de couleur rose pâle, entre l'arrière des monuments et le mur, mais aussi par des *Thymus Praecox* en intertombes. Des plantes murales supplémentaires seront également plantées.

PLAN DU CIMETIERE

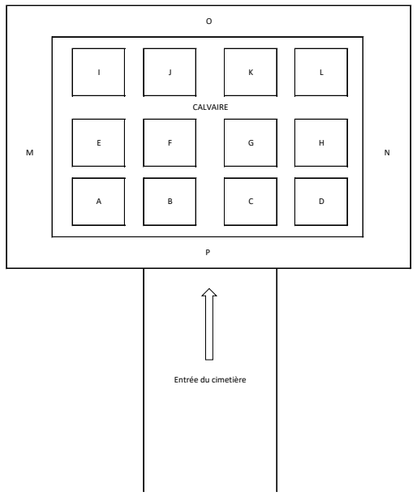

Les plantations seront réalisées par le service des espaces verts courant décembre 2023. Il ne s'agit pas de plantes invasives ou d'herbes indésirables, nous comptons sur vous pour ne pas les arracher.

Frankenia Laevis

Thymus Praecox

L'étude administrative et hydrogéologique du cimetière

L'année 2023 a vu également le lancement d'études dans l'optique de réaliser une extension du cimetière. Le cabinet ELABOR a d'abord réalisé un diagnostic permettant de déterminer la superficie nécessaire à une extension afin que celle-ci couvre les besoins pour les 40 à 50 prochaines années.
Suite à ce diagnostic, une étude hydrogéologique des parcelles au nord et au sud du cimetière actuel a été commandée afin de savoir si les caractéristiques géologiques des sols de ces parcelles permettent la création d'emplacements funéraires. L'étude est actuellement en cours.

Bilan du repas CCAS

Un moment de retrouvailles, de souvenirs, de partage

Ce 25 novembre 2023, le CCAS a convié les habitants de 80 ans et plus à partager un repas concocté par Joël LALLONDER « Ah ! La cerise sur le gâteau » pour un déjeuner et un après-midi de détente et d'échanges.

C'est 102 personnes qui ont bénéficié du duo formé par Henri MERVEILLE et Gabrielle ARCHANGE pour une revisite des grands standards musicaux français et internationaux. Cette ambiance décontractée a participé à la joie de se retrouver et au bonheur de reparler du « bon vieux temps ». Pour clôturer ce traditionnel repas, important pour nos aînés, chacun a pu repartir avec des petites douceurs provenant de la boulangerie/pâtisserie « La Folie des Délices ».

A l'année prochaine !

Maintenant, c'est un peu plus de 80 colis que les membres du CCAS et du Conseil Municipal vont offrir aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pu participer au repas. Un peu de changement pour cette année avec un colis spécialement pensé pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite, composé de produits de soins.

Animations séniors

Tous les trimestres, Montfort Communauté propose des animations pour les 70 ans et plus.

En plus du cinéma (3€ la place) qui est programmé à chaque fois, nous essayons de varier les activités : ateliers cuisine, loisirs créatifs, danse, escape game, balades, découvertes de lieux du territoire, moments intergénérationnels, etc. Les flyers sont disponibles en mairie et mis en ligne sur les sites des 8 communes du territoire de Montfort Communauté.

Attention, l'inscription en mairie est fortement recommandée car les places sont parfois limitées !

Travaux de l'église Saint-Malo

2014 Prise de contact avec les services du Département pour une visite de l'édifice, qui aboutit à la désignation d'un cabinet d'études (cabinet de Catherine PROUX, architecte du patrimoine de Rennes) en 2015. **On prend conscience qu'une rénovation de l'église est à projeter.**

2016 Le diagnostic sanitaire de l'édifice **vieux de 500 ans** débute et permettra ensuite de lancer une consultation pour une maîtrise d'oeuvre.

2017 Le cabinet de Catherine PROUX présente les conclusions du diagnostic, qui fait état **d'un montant de travaux s'élevant à 775 000 € HT**. Cependant, ce montant n'inclut pas les travaux de charpente, ni les travaux intérieurs et de mise en valeur de l'édifice.

2018 Le Conseil Municipal, par délibération n° 081/2018 et suite à l'issue de la procédure de consultation lancée en début d'année, désigne l'agence ARCHAEB de Dinan comme mandataire du groupement ayant mission de maîtrise d'œuvre.

2019 **Des études complémentaires chiffrent une rénovation intérieure et extérieure à 1 850 828,25 € HT** : la rénovation complète de l'édifice est projetée avec **un programme de travaux en 4 tranches.** Il s'agit là de travaux structurels (charpente notamment), d'entretien et de mise en conformité du bâtiment, mais également d'embellissement et d'aménagement de l'intérieur. Le contrat de maîtrise d'oeuvre fixant la rémunération sur un forfait, le taux des honoraires du groupement mené par l'Agence ARCHAEB est actualisé par une délibération du 18 novembre 2019, validant également la mission OPC (ordonnancement, pilotage, coordination).

2020 La nouvelle composition du Conseil Municipal poursuit le projet et les études. Deux avenants au contrat de maîtrise d'oeuvre viennent ajuster le planning.

Le projet étant découpé en 4 tranches, **l'Etat est sollicité via les services préfectoraux pour un accompagnement financier.** Sur la base d'une enveloppe de travaux de 583 025,68 € HT, un arrêté préfectoral du 27 avril 2020 nous octroie la somme de 145 756 €, soit environ 25% des dépenses éligibles. Pour cette tranche, les dépenses éligibles sont les travaux de sécurité et de mise aux normes en termes d'accessibilité et d'électricité. A ce moment, la politique de subvention du Département permettait à la Commune d'envisager une aide de 100 000 € sur l'ensemble du projet.

Les études sont poussées et un plan de financement prévisionnel indique une enveloppe totale de 2 100 736,60 € HT avec une décomposition en 5 lots et dépenses annexes (études, maitrise d'œuvre, travaux, coordination Sécurité et Protection de la Santé, bureau de contrôle, prélèvements et analyses avant travaux amiante et plomb, déménagement des mobiliers).

Le Covid passe par là et met quelques peu en suspens les projets, quels qu'ils soient. L'année 2022 marque la validation des contours du projet et du découpage en 4 tranches, avec l'objectif premier d'assurer la sécurité de l'édifice tout en tenant compte des finances non extensibles de la Commune. Le Conseil Municipal fait ainsi le choix de découper le projet global en prenant en compte, dans un premier temps, les travaux relatifs aux éléments structurels nécessaires pour assurer la pérennité de l'édifice et satisfaire aux obligations en matière d'accessibilité et autres mises aux normes. L'embellissement et l'aménagement complet de l'intérieur de l'édifice feront l'objet d'un autre projet.

Nous sollicitons les conseils extérieurs et experts du Département, et plus précisément de Madame GAUDIN, architecte conseil, et Monsieur ROBIN, chargé de mission développement local à l'agence du Pays de Brocéliande. **L'objectif est d'avoir un point de vue extérieur sur le projet tel qu'avancé et étudier l'ensemble des financements possibles.**

Le Département revoit sa politique d'attribution de subvention, avec une enveloppe maximale de participation financière de 100 000 € par tranche de travaux de 400 000 € HT. **La Commune peut dorénavant solliciter un concours départemental de 24,40% du montant total.** Le dossier, pour la 1ère tranche, est monté et déposé pour instruction par les services du Département.

2023 Chaque lot est attribué à une entreprise pour un coût total du projet chiffré à 1 884 805,93 € :

- Maçonnerie & pierre de taille : SAS JOUBREL de La Mézière (35520)
- Charpente : ATELIER COUET de Vignoc (35630)
- Couverture : MAUSSION PERE & FILS de Noyal Châtillon sur Seiche (35230)
- Serrurerie : ART CAMP de Pommeret (22120)
- Electricité : EURL LEBRANCHU HUGUES de Saint Malo (35400)

Juillet 2023 **La réunion de démarrage des travaux lance la concrétisation du projet, qui devrait prendre fin en juillet 2026.**

Août 2023 Organisation du déménagement de l'église et la sacristie avec l'aide bienveillante et précieuse de la Paroisse Saint Louis Marie en Brocéliande. L'inventaire conjoint des œuvres et mobiliers a permis d'optimiser la protection et le stockage des biens. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a validé les procédés proposés par la société de déménagement tout en formulant des préconisations pour les objets inscrits et protégés.

Septembre 2023 Le paysage du centre bourg est modifié avec la présence d'une zone de chantier et le montage d'un échafaudage.

Octobre 2023 Encoffrement des objets restants sur place pour leur protection pendant la durée des travaux (bénitiers, orgue, retable, etc). **Le mardi 31 octobre, dépose de la statue de la Vierge Marie et de la flèche, ce qui marquera l'histoire de l'édifice et de la Commune.**

Si vous souhaitez suivre les travaux et le projet, une page dédiée a été créée sur le site internet de la Commune :

https://www.breteil.bzh/ma-commune/projets-en-cours/travaux-eglise-saint-malo/

Régulièrement, elle sera alimentée par les avancées des travaux en fonction des réunions de chantier (une à deux par mois) et, surtout, agrémentée de photos.

Acquisition d'une propriété en centre bourg par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne

Dans la continuité du projet **« revitalisation du centre bourg »** conduisant à une production de logements et l'aménagement d'espaces publics, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) a acquis une propriété en centre bourg en mai 2023. Cette acquisition s'est réalisée dans le cadre de la convention opérationnelle d'action foncière signée le 19 octobre 2012, modifiée par un avenant n°1 en date du 31 décembre 2018.
Le bien est situé 1 place de l'église sur la parcelle AD 26 d'une surface de 263 m².

L'EPFB va poursuivre son action sur ce projet, courant 2024, par le lancement de l'opération de déconstruction. Les coûts seront supportés dans un premier temps par l'EPFB et ajoutés au montant d'acquisition. La Commune dispose d'un délai de cinq ans pour racheter le bien.
Le montant de cette acquisition est de 140 000 € (hors frais) et réalisée avec le soutien de la Région Bretagne dans le cadre du dispositif **« Dynamisme des bourgs ruraux et des Villes en Bretagne »** financé par le Contrat de Projet Etat-Région pour un montant maximum de 48 400 €.

DOSSIER

Projet Zone d'Activité Concertée (ZAC) Multi-sites Centre bourg

En 2012, la Commune de Breteil a signé une convention opérationnelle avec l'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne).

Cette signature peut être considérée comme la pierre angulaire d'une réflexion-action pour renforcer l'attractivité de notre centre bourg afin d'éviter les friches urbaines et répondre aux besoins en logements de notre territoire.

La Commune a été lauréate de l'appel à projet régional **« dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux en Bretagne »**, cycle études en 2017 et travaux en 2019.

Elle a donc fait réaliser une étude urbaine pré opérationnelle qui lui a permis de poser les premières orientations de son projet de bourg.

Certains d'entre vous ont sans doute pu participer aux visites urbaines organisées par le cabinet Univers et à une réunion publique pour rendre compte de ce travail en 2019.

En parallèle, l'EPFB a racheté, pour le compte de la Commune, un certain nombre de bâtiments et terrains dans l'hyper centre. **Ceci en vue de créer non seulement du logement mais aussi une nouvelle médiathèque, un jardin public, ainsi qu'une déviation de la départementale 68**, afin d'aménager différemment l'espace autour de l'église, une fois que cette dernière aura terminé de se refaire une jeunesse.
En 2020, avec la crise sanitaire, les élections municipales et la finalisation du PLUi-h, ce chantier est resté un peu en stand by. Pour mémoire notre nouvelle équipe municipale n'a été finalement élue qu'au mois de juillet et, le temps de prendre nos marques et de faire face aux urgences, nous étions déjà en 2021.

C'est au mois de mars 2021, après la crise sanitaire, que le projet a pu reprendre. Le PLUi-h a été signé par nos 8 communes en intégrant, pour Breteil, quelques changements voulus par l'équipe municipale élue en 2020.

Par ailleurs, dans le cadre de ce même PLUi-h, la Commune de Breteil a été identifiée en tant que pôle d'équilibre secondaire avec pour objectif **une production de 280 logements sur 10 ans** afin de répondre aux besoins de notre territoire.
Des élus ont, sur cette même période, participé à une ou plusieurs formations, conférences, rencontres… proposées autour de l'aménagement urbain et de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui montrait le bout de son nez.

La complexification grandissante autour des questions d'aménagement urbain a alors amené Chantal MANCHON, adjointe à l'urbanisme, à proposer de nous faire accompagner par un consultant afin de nous aider à faire les choix stratégiques les plus judicieux pour Breteil.
C'est ainsi qu'à partir de février 2022, avec Virginie BABLEE, consultante en urbanisme, nous avons entamé des rencontres, réunions de commissions, échanges divers **afin de trouver la ou les meilleures solutions pour répondre aux enjeux de demain.**

En 2023, la Commune a délibéré pour lancer des études préalables **à la création d'une ZAC multisites sur le centre bourg et certaines zones à urbaniser prévues au PLUi-h.**
Pour se faire, suite à un appel à candidature, nous avons retenu le cabinet Sitadin (de Rennes) qui nous apporte ses compétences en tant que maîtrise d'oeuvre.
Cette ZAC permettra de garantir une vision globale de l'aménagement de la Commune, une mutualisation des coûts à l'échelle de l'opération dans son ensemble tout en respectant nos obligations au regard du PLUi-h.
Dans Zone d'Aménagement Concerté, il y a bien le mot CONCERTÉ. Cette concertation se décline en 2 réunions publiques et 2 ateliers auxquels vous êtes cordialement invités. **L'objectif est bien de faire ensemble les meilleurs choix pour BRETEIL.**

Nous tenons à ajouter que, depuis 2021, nous avons invité les services de l'Etat et de la communauté de communes à participer à plusieurs de nos rencontres afin de rendre compte de nos démarches au fil de l'eau. Notre façon de procéder a été totalement validée par ces services et montrée en exemple.

Isabelle OZOUX
Chantal MANCHON

Prochain atelier :
Mardi 12 décembre 2023 à 19h,
en mairie, salle du Conseil Municipal.
Thèmes abordés : nature, eau, espaces publics.

Réunion publique avec bilan de la concertation :
Mardi 23 janvier 2024 à 20h,
en mairie, salle du Conseil Municipal.

BRETEIL - ZAC Multi-sites Centre bourg

Le projet et son contexte

Breteil Lauréate de l'appel à projet
«**Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne**»*

Objectifs du projet

- Répondre aux besoins de logements
- **Consolider l'attractivité du centre bourg**
- Renforcer l'identité de la commune
- Insérer les objectifs de développement durable

Volontés de la commune

- **Garantir la cohérence d'ensemble** du projet pour **donner du sens**.
- **Garder la maîtrise du projet** sur le plan de **la qualité urbaine** et **architecturale.**
- **Garder la maîtrise du projet sur le plan économique.**

Le PLUi

Le PLUi approuvé en 2021 par Montfort Communauté définit le projet urbain pour les 10 à 15 ans à venir.

Il prévoit les objectifs à atteindre et les règles à respecter :

- Modération de la consommation d'espace
- Production de 280 logements sur 10 ans

Un potentiel retenu pour le développement de la commune de Breteil de 299 logements :
- 25 % en densification des espaces urbanisés ou dans le cadre de changement de destination de bâtiments existants.
- Environ 30 % localisés dans une zone ouverte à l'urbanisation (zone 2AUB).

Les zones d'études

Le contexte réglementaire : le ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Les projets urbains doivent intégrer dès maintenant les obligations suivantes :

- Prioriser le renouvellement urbain du bourg sur les extensions urbaines
- Prévoir une densité suffisante dans les quartiers tout en veillant à la qualité des projets

Demain le seul modèle de développement sera de rester dans l'enveloppe urbaine existante

Loi Climat et Résilience

Réduire le rythme d'artificialisation des sols d'ici à 2031 de 50 % par rapport aux 10 années précédentes (consommation d'espaces par la création ou l'extension d'espaces urbanisés)

Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050

* *Les cycles Études (2017) et Travaux (2019) soutenus par :*

BRETEIL - ZAC Multi-sites Centre bourg

Périmètres envisagés

Différents périmètres ont été imaginés pour vérifier leur pertinence par rapport aux objectifs du projet.
L'opération sera **multi-sites** réunissant le **centre-bourg** et des projets en **extension urbaine..**

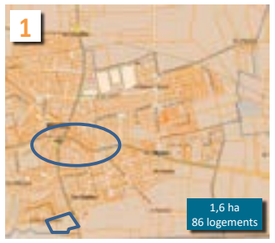

\+ • Surface limitée de l'opération plus rapide à mettre en œuvre.
• Maîtrise foncière communale.

\- • Non viable économiquement.
• Les travaux du secteur Gare à l'Ouest sont lourds.

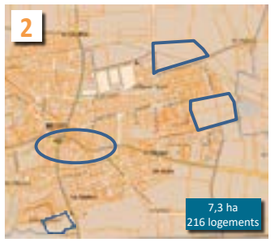

\+ • Améliore le bilan en augmentant les recettes de l'opération.
• Offre une plus grande diversité de produits.
• Maîtrise foncière communale des secteurs du Chesnot Nord et Sud.
Des secteurs éloignés de la gare.

\- Secteur Nord du Chesnot surmonté d'une ligne moyenne tension.

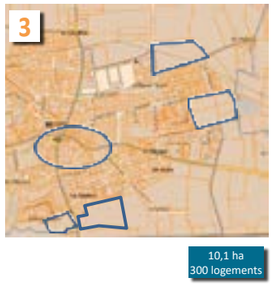

\+ Option maximale.
Bilan économique permettant de plus grandes latitudes.

\- Procédure lourde : Etude d'impact et mise en compatibilité PLUi.
Loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) pourrait compromettre cette option : surface de l'opération très importante.

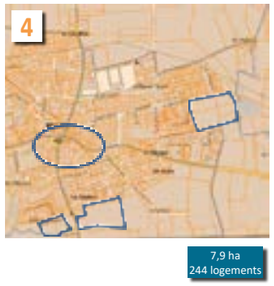

\+ • Facilite les mobilités piétonnes et le recentrement des populations en développant les secteurs autour de la gare.
• Termine le secteur du Chesnot en bénéficiant des équipements déjà réalisés.
• Intègre le ZAN en limitant l'extension urbaine.

\- Procédure de mise en compatibilité du PLUi sur le secteur Gare à l'Est (aujourd'hui zone 2AU au PLUi).

Périmètres retenus 4

Pourquoi ce choix ?

Véritable **projet global à l'échelle du bourg** dans son ensemble avec une vision à long terme en affirmant la gare comme équipement structurant.

- **Meilleur équilibre économique.**
- **Mutualisation des coûts.**
- **Pour le Chesnot,** finalisation de l'opération en cours.
- Prise en compte de la question **des mobilités en aménageant les quartiers près de la gare.**

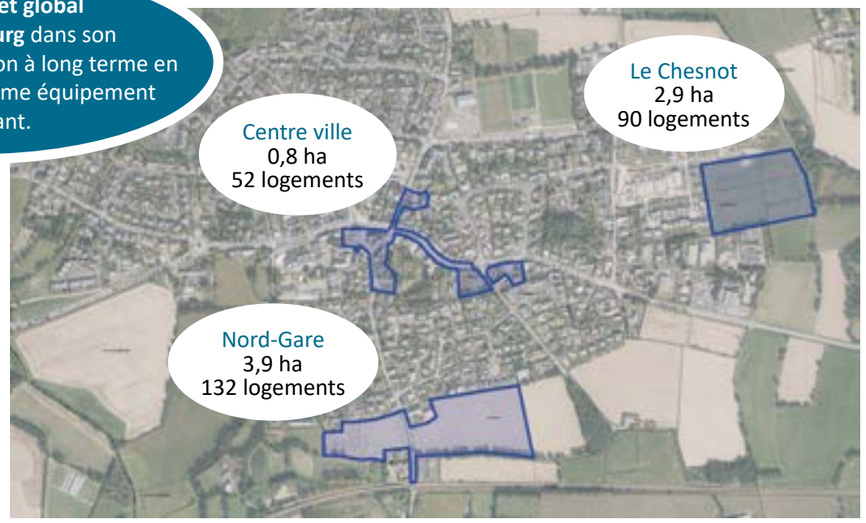

Virginie BABLÉE
Consultante en urbanisme

DOSSIER

BRETEIL - ZAC Multi-sites Centre bourg

La Z.A.C

Qu'est ce qu'une ZAC ?

Une **Zone d'Aménagement Concerté** est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, en vue d'accueillir de nouveaux logements, des équipements publics ou des activités nouvelles.

Quelles sont les grandes caractéristiques ?

Le **dossier de création** permet de définir le périmètre et le programme global de la zone d'aménagement concerté et sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Qui réalise l'opération ?

Après la réalisation du **dossier de création**, la collectivité peut réaliser l'opération elle-même, ou faire appel à un Aménageur à qui elle concède l'aménagement de la ZAC.

Et ensuite ?

Vient ensuite la **phase pré-opérationnelle**.
Il s'agit de concevoir le meilleur projet, prenant en compte l'ensemble des attentes et des contraintes. Le **dossier de réalisation** peut alors être arrêté. Un Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbanistiques et Paysagères (CPAUP) précise les conditions d'installation des futures constructions dans le plan de composition de l'opération.
Le PLUi pourra, si nécessaire, être mis en compatibilité à ce stade, pour permettre la réalisation de l'opération, tout en respectant son économie générale.

Quand démarrent les travaux sur le site ?

Une fois les caractéristiques techniques des ouvrages arrêtées et approuvées par la Collectivité, l'opération devient concrète et visible : c'est la **phase opérationnelle** et le début du chantier. Il se déroulera en plusieurs tranches sur plusieurs sites. Les premiers **permis de construire** pourront être instruits. Les constructions commenceront.

La concertation	La procédure
Concertation Préalable	
Modalités de la concertation/Objectifs/ Périmètre d'étude	21/02/2022 — Initiative
Conseil Municipal du 09/05/2023.	**Etudes préalables**
Phase Diagnostic	
Réunion publique	
Ateliers participatifs	**Elaboration Dossier de création**
Phase Scénarii	
Réunion publique	
Exposition	1er trim 2024
Registre	Mi 2024 — Approbation du dossier de création
Bilan de la concertation	Rentrée 2024 — Choix de l'aménageur
Information	**Etudes pré-opérationnelles**
Presse et site internet sur l'avancée du projet	**Elaboration du dossier de réalisation**
Actualisation Exposition	1er ou 2ème semestre 2025 — Approbation du dossier de réalisation
	Phase opérationnelle Début du chantier
	Permis de construire Démarrage des constructions

Mise en compatibilité du PLUi

Virginie BABLÉE
Consultante en urbanisme

ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE…

Lectures en balades dans les Jardins du Presbytère dans le cadre du festival Partir en livre
Au mois de juillet, Laëtitia et Laurence sont parties en balade dans les Jardins du Presbytère. Elles y ont lu de jolies histoires aux enfants sur les thèmes de la liberté et du voyage.

Fête de la rentrée
La médiathèque a proposé des animations tout au long de l'après-midi : jeux de société, atelier créatif, fresque, table à énigmes et coin lecture.
De nombreux enfants ont participé à un atelier créatif avec la réalisation d'un tableau végétal constitué d'éléments provenant des Jardins du Presbytère.
Les plus grands ont dû sérieusement se creuser les méninges pour tenter de trouver les solutions aux énigmes !

Atelier « Mythes et meufs »
Écriture d'un slogan féministe et réalisation d'un tote-bag personnalisé, dans le cadre du PAZAPA BD avec le réseau des médiathèques de Montfort Communauté (Avélia)

Exposition « La couleur, les illusions »
de l'Espace des Sciences, avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne

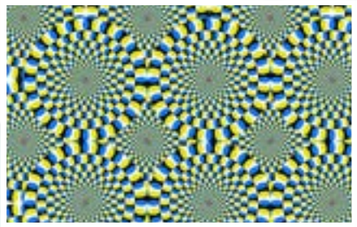

VIE CULTURELLE

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

SOS Numérique
Vendredis 1er et 12 janvier
de 16h30 à 18h

Besoin d'un coup de main avec le numérique ? Alice répond à vos questions. Rendez-vous individuels de 30 minutes. (Tout public)

Club de lecture
Vendredi 8 décembre à 19h

Un moment convivial, sans prétention, pour parler bouquins, trouver de nouvelles idées de lecture et partager vos derniers coups de cœur, autour d'une boisson et de petites choses à grignoter. (Adultes)

Vente de livres
Samedi 9 décembre à la salle du Conseil Municipal

Donnez une 2ème vie aux livres sortis des collections de la médiathèque. En plus, c'est pour soutenir une bonne cause : tous les bénéfices de la vente seront reversés au profit du Téléthon. Avec l'association le Souffle d'Adèle. Comme l'année dernière, nous collectons vos dons de livres à partir du mardi 6 décembre pour les vendre aux côtés de ceux de la médiathèque. Plus d'infos auprès des bibliothécaires. (Tout public)

Spectacle
« Pourvu qu'il neige » avec la compagnie Blablabla et tralala
Samedi 16 décembre à 17h

Mignardises d'hiver et sorbet glacé de plumes et flocons… Des histoires en musique à déguster pour l'hiver. (À partir de 4 ans)

Racontines de Noël
Mardi 19 décembre à 17h

Ouvrez grand vos yeux et vos oreilles ! Laëtitia vous raconte ses histoires de Noël préférées. Etoiles et paillettes garanties. (À partir de 4 ans).

MAIS AUSSI

Initiation à la sophrologie
Samedi 6 janvier à 9h30

La sophrologie est une méthode qui mêle relaxation, respiration et visualisation positive dans le but de réduire le stress et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité. Avec Laurence REPESSE. (Ados/adultes)

Nuit de la lecture
Vendredi 19 janvier en soirée

Lecture « Hard-corps » avec la compagnie Le Commun des mortels (Adultes)

LE COUP DE CŒUR DE VOS BIBLIOTHÉCAIRES

Le Monde en fêtes de Asa GILLAND et Valerie WILDING, éditions Kimane, 2023
Un tour du monde des fêtes, de l'Aid Al-Fitr à Divali,
en passant par le Jour des Morts.
À partir de 7 ans. Prochainement disponible au rayon documentaires.

Fermeture de fin d'année
La médiathèque sera fermée du 25 décembre au 1er janvier inclus.
Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Retrouvez toutes nos actualités sur www.reseaumediatheques.montfortcommunaute.bzh
et sur notre page Facebook (@mediathequedebreteil).
Médiathèque La Cédille – 2/4, rue Joseph Berrée – 02 99 06 09 89 – mediatheque@breteil.fr

Séjour Jeunes en Pologne

Depuis 2017, des jeunes Breteillais participent à des échanges avec des jeunes Polonais, dans le cadre du jumelage avec Kwilcz.

Chaque groupe de jeunes s'engage sur deux ans : **ils accueillent les Polonais et participent avec eux à des activités en Bretagne, puis partent à leur tour découvrir la Pologne l'été suivant.**

Ce projet fait écho à l'échange entre les élus, comités de jumelage et centre culturel des communes de Breteil et de Kwilcz. En s'engageant dans ces activités, les jeunes prennent ainsi part à un aspect important de la vie citoyenne de Breteil.

En juillet 2023, **dix Breteillais se sont rendus à Kwilcz** avec Samantha, l'animatrice jeunesse de la Commune, et Nolwenn, une animatrice expérimentée dans les séjours et recrutée pour cette mission.

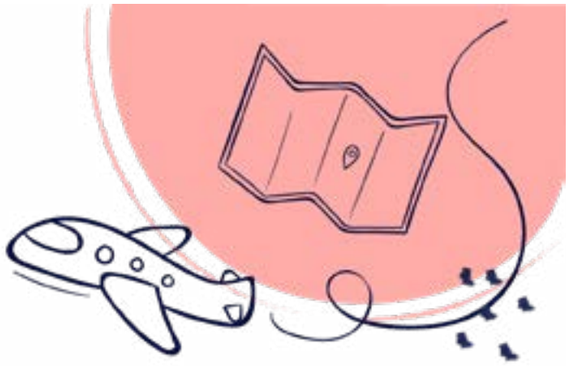

Les jeunes ont parlé plusieurs langues, découvert la Pologne à travers la vie quotidienne des familles de Kwilcz, parcouru la ville médiévale de Torun, visité un bunker historique, et partagé des activités de camping, parfois sportives, souvent festives ! **Pour créer ces uniques souvenirs ensemble, les jeunes ont appris à coopérer, communiquer, à se montrer responsables et solidaires.**

L'implication des jeunes dans le séjour est renforcée par leur investissement en amont, dans différentes actions visant à recueillir des fonds pour contribuer au financement de leur voyage.

De la vente de gourmandises au marché, en passant par le recyclage de cartouches d'encre, l'emballage de cadeaux, des tournois ludiques et une buvette de festival, **les jeunes du groupe 2022-2023 ont fait preuve d'inventivité et d'une grande motivation.**

L'été prochain, un nouveau groupe de Breteillais accueillera des adolescents de Kwilcz. Cette nouvelle équipe commencera, dès début 2024, à réaliser des actions de financement et à imaginer ensemble les activités à partager avec les jeunes Polonais.

Il n'est pas trop tard pour faire partie de l'aventure !

Renseignements auprès de Samantha: par mail à jeunesse@breteil.fr ou au 07 56 21 97 68

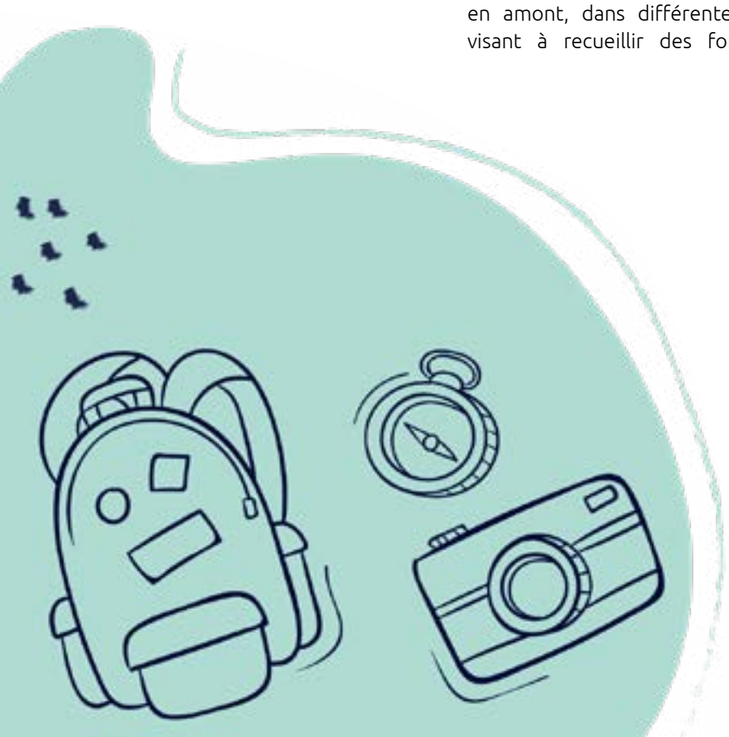

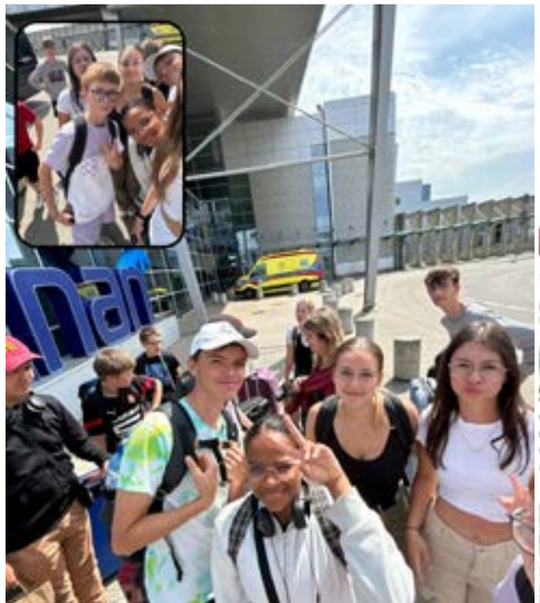

Dispositif argent de poche

La commune a inauguré pour la première fois le dispositif « Argent de poche » : dispositif permettant aux jeunes de 15 à 17 ans de pouvoir financer quelques loisirs par le versement d'une bourse de 15€ pour une demi-journée de travail (cf délibération du Conseil Municipal du 11.09.23). **L'objectif était de mettre en peinture les figurines et tableaux de noël** réalisés en amont par l'équipe des services techniques, afin d'agrémenter la décoration de la commune durant les fêtes de fin d'année.

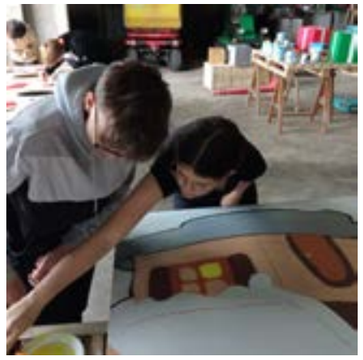

Au regard du nombre de candidatures reçues, on peut dire que ce projet a reçu un vif succès !

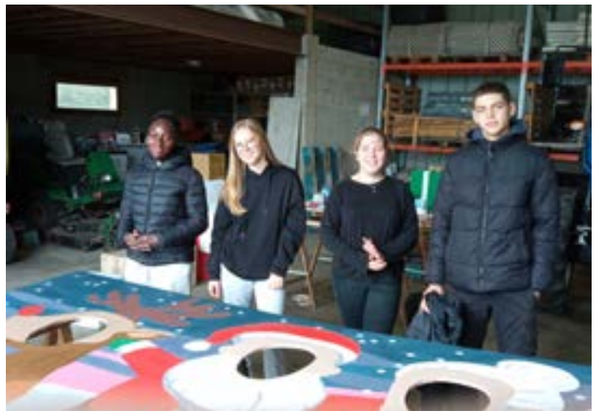

En effet, 23 candidats et candidates, sont venus durant la seconde semaine des vacances de la Toussaint dans l'atelier du père noël, situé pour l'occasion dans les locaux des services techniques.

Chaque équipe se composait de 4 jeunes encadrés par des adultes, élus ou pas, qui ont aussi bien volontiers mis la main au pinceau.

C'est donc dans la bonne humeur, mais aussi par un temps frileux, que les équipes, en se relayant sur les 8 demi-journées, ont permis la mise en couleurs de ce projet.

Un grand merci à **Alwena, Lou-Ann, Camille, Alexis, Yanis, Bleuenn-Kessia, Chloé, Romane, Jordan, Jayzon, Enzo, Ilana, Estéban, Perrine, Laurène, Alexian, Ambre, Gabin, Yaoline, Elouan, Elsa, Loeiza, Valentine**, pour ce beau travail et grâce à qui les petits auront des milliers d'étoiles dans les yeux.

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école « Les Trois Rivières »

Informations : ape.breteil@gmail.com

Les bénéfices serviront à financer les sorties des élèves de l'école « Les Trois Rivières »

VIE ASSOCIATIVE

BRETEIL

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

OUVERT À TOUS !

MUSCLE TON TÉLÉTHON

DU VENDREDI 08 DECEMBRE 2023
AU SAMEDI 09 DECEMBRE 2023

Venez participer aux animations du Téléthon !

Vendredi 8 décembre	18h30	**Animation Football** *(Org. Football Club Breteil-Talensac)*	Salle des sports
	18h00	**Randonnée nocture enfants (2-3 km)** *(Org. Redek)*	Salle des sports
	19h15	**Randonnée nocture adultes** *(Org. Redek)*	Salle des sports
	20h30	**Tournoi de badminton ouvert à tous** *(Org. le volant enchanteur)*	Salle des sports
Samedi 9 décembre	09h-12h	**Vente de livres retirés de la collection de la médiathèque et des dons** *(Org. le souffle d'Adèle)*	Salle du conseil municipal
	09h-12h	**Vente de Pensées** *(Org. les anciens combattants)*	Place du marché
	09h-12h	**Vente de gateaux, soupes, thé, vin chaud** *(Org. la boîte à grandir)*	Place du marché
	14h	**Randonnée pédestre (5km)** *(Org. la marche détente)*	Salle polyvalente
	14h	**Tournoi de pétanque ouvert à tous** *(Org. la pétanque breteillaise)*	Boulodrome
	14h	**Championnat de basket** *(Org. le basket club de Breteil)*	Salle des sports
	19h	**Potée avec animations** (danse orientale, sketch) **16€ adulte - 10€ enfant - de 12 ans** SUR RESERVATION *(Org. le comité de jumelage et Yallaraqasa)*	Restaurant municipal

Mais aussi :

Bar Tabac Le Kévestel : un café donnera lieu à une contribution au profit du Téléthon

Boulangerie Au coin des délices : 2€50 les 10 chouquettes Bénéfices reversés

Très belle saison pour la pétanque Breteillaise

Une saison réussie pour la pétanque Breteillaise. Pour la première fois de son histoire, **deux équipes vont monter à l'échelon supérieur** et l'équipe B va monter en troisième division. Cette équipe réalise une belle performance, la saison dernière elle était déjà montée d'une division. Cette équipe est dirigée par Geneviève GEORGES.

L'équipe D monte en quatrième division : une saison réussie pour cette équipe qui a été constituée cette année qui est dirigée par Jean-Paul MOINEAU.

L'équipe A fait un bon parcours en deuxième division : elle termine troisième de son championnat avec une très belle victoire lors de la dernière journée contre Cancale, 34 à 2. Une première pour cette équipe car aucune équipe de Breteil n'avait gagné avec autant de différence de points. Cette équipe est dirigée par Alex SAILLAND.

L'équipe C, qui évolue en cinquième division, termine sixième de son championnat en faisant deux nuls 18 à 18 contre Pacé et St Meen. L'équipe est dirigée par Daniel CHEVRIER et Bertrand BETHUEL.

La nouvelle saison s'annonce intéressante avec la construction d'un nouvel équipement qui sera à la hauteur de nos attentes avec des terrains qui nous permettrons de faire de belles performances, et d'accueillir de belles équipes.

Equipe 2- G HUBERT, JC DUGUE, G GEORGES,A LEMETAYER,D MAHE,F LAMBERT, P GUILLOU, A LAMBERT

Damien : J Yves Parthenay /Juliette : Christelle Tostivint
Jeannot : Alain Thébault / Adèle : M Laure Ardhuin
Nicole : Patricia Loërch / François Milousin : Boris Brebant
Cynthia : Amandine Parthenay / Clarisse : Amandine Szymanski
Monique : Jocelyne Deffains / Frédo : Hubert Loërch
Décor : Hubert Loërch
Technique : Frédéric Le Bonniec, Thierry Gourdin
Servenière, Mikael Rigollé

Nouvelle parution
« Éternité de l'instant »
de Pascal GLAIS et Bruno MERLIN

CINQUANTE-DEUX NUANCES D'ICI

Durant une année, le photographe Pascal GLAIS a saisi sur le vif des instants éphémères glanés au cours de pérégrinations dans sa localité. Adressant chaque semaine à l'auteur Bruno MERLIN la photo qu'il a choisi de mettre en exergue de sa moisson. Celui-ci, loin d'en faire un simple commentaire, a réagi à chacune d'entre elles de façon personnelle avec humour, impertinence et sensibilité. Un hommage atypique à la ruralité d'hier à aujourd'hui.

L'un habite Montfort, l'autre Breteil. Ces deux-là se connaissent et s'apprécient depuis que Jo LE LEZ, alors maire de la seconde, a suggéré au duo de photographes Pascal GLAIS et François QUINIO de solliciter Bruno MERLIN pour rédiger le contenu du catalogue de l'exposition « Breteil, le lien parent-enfant ».
Il n'en fallu pas davantage pour que, quelques mois plus, tard naisse un projet commun.
Ne sachant quelle forme allait prendre celui-ci, les échanges hebdomadaires de fichiers texte-image se sont succédés comme autant de rendez-vous attendus. Le résultat ? Un cri d'amour, à deux voix, en direction du monde paysan.

« Les visages, le regard des femmes et des hommes, celui des animaux, la lumière vivante et vibrante, les choses… Ces instants de grâce éloquents, parfois dérisoires, captés par l'œil alerte de Pascal GLAIS, ces brefs moments photographiés sont autant de signes qui soulignent à quel point la vie n'arrête jamais sa course, ni le temps, quand bien même on le croirait suspendu. »

Pascal GLAIS :

Né à Rennes, il a coréalisé plusieurs courts-métrages avant de se consacrer exclusivement à l'image non animée. Reconnu dans le petit monde de la photographie « de terroir » - mais pas que - Pascal n'a pas son pareil pour faire chanter un paysage, un visage, que l'un ou l'autre soit triste ou jovial, serein ou prêt à imploser. Artiste ancré dans une région qu'il affectionne, il nous ouvre les yeux sur un monde rural, travailleur et heureux. ***« Il faut aimer les gens avec beaucoup d'humilité, leur porter un véritable intérêt. »*** (« Gens d'ici », avec François QUINIO © Vers 1 ailleurs)

Principaux ouvrages : « Aux rues d'en haut », « L'âme du cidre » (Textes J-P DUGUÉ) © Éditions Apogée, « Regards, émois » (avec F. QUINIO et S. MARESCA) © Vers 1 ailleurs.

Bruno MERLIN :

Né à Maubeuge, se destinant d'abord à la bande dessinée, il a troqué les bulles pour taquiner un temps la chanson et assurer les premières parties de quelques artistes de renom, avant de comprendre que les deux disciplines ne renvoyaient qu'au plaisir de raconter des histoires. Il rédige pour un journal local articles et portraits depuis 2011. Co-créateur des rencontres « Des auteurs, un automne », destinées à réunir et promouvoir le temps d'un jour les plumes locales. (Facebook : Salon des auteurs Breteil)

Principaux ouvrages : « Une ville et des visages » © Commune de Breteil – « Breteil, le lien parent-enfant » (avec P. GLAIS et F. QUINIO) © Vers 1 ailleurs.

OCTOBRE ROSE : une première réussie à Breteil

C'est sous un magnifique soleil que notre 1ère participation à Octobre rose s'est déroulée le samedi 7 octobre.
Des bénévoles de la Ligue étaient présents sur la place de la mairie, (décorée de guirlandes de vos soutiens-gorge)à l'heure du marché. **Sur leur stand rose, les bénévoles de la ligue proposaient différents objets à la vente** (parapluie, tee-shirt, casquettes, totebag....) **au profit de la recherche. Ils étaient là aussi pour nous informer des multiples actions menées par la ligue en matière de prévention des cancers.**
A 10h, nous étions environ 60 à prendre le départ pour une belle marche détente. Le rose dominait.
Allez savoir pourquoi ? Oserais-je dire que cela était en parti dû au sacs bananes vendus au profit de la ligue ?
Partis des Jardins du Presbytère, nous avons rejoint le domaine du Fresne, en longeant la voie ferrée et retour vers le centre bourg en empruntant, cette fois, la piste cyclable. Arrivée saluée par les commerçants du marché et leurs clients.

D'autres belles actions ont été menées à l'initiative des associations et commerçants de la commune pour récolter des fonds mais aussi sensibiliser au dépistage du cancer du sein : vente de chouquettes roses par la boulangerie, tournoi de Badminton, participation du Club de Basket, vente de crêpes par le FitFoot. Le FCBT, quant à lui, a reversé 0,50€ par licencié et 5€ par but marqué.

Ce sont ainsi **environ 1 900€ qui ont été récoltés** et qui seront remis à la Ligue contre le cancer. N'oublions pas les quelques kilos de soutiens-gorge récupérés à la mairie et qui vont être confiés à une boutique de lingerie qui, en les recyclant, **va encore permettre un nouveau don à la Ligue.**
Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre et...

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures au bénéfice de la lutte contre les cancers.

Béatrice BRUNET
(Conseillère déléguée à la communication)

Donner du sens pour notre territoire

Notre groupe Breteil, ensemble est animé pour faire bouger les lignes dans l'intérêt général et celui de nos concitoyens. Paul, élu de notre groupe, est le référent mobilité pour notre commune auprès de Montfort Communauté. La question des mobilités décarbonées et douces est essentielle si nous voulons avoir un territoire sobre et durable pour tous. Construire aujourd'hui des infrastructures sécurisées de qualité pour piétons et cyclistes, dans les bourgs et en lien avec les territoires voisins, est nécessaire pour transformer en profondeur nos usages de mobilité sur nos communes. Une réunion a été organisée pour notifier nos doléances breteillaises au niveau du Plan de Mobilité Simplifié de Montfort Communauté, qui ne permet en l'état d'aménager une véritable alternative aux mobilités actuelles pour notre Commune.

En cette fin d'année, au moment de la parution du magazine municipal de décembre, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année sereines et de moments unis et responsables pour cette nouvelle année qui s'offre à vous. 2024 amorce une nouvelle ère pour nous, à mi-mandat, solidaire, chaleureuse et ambitieuse. Breteil, ensemble.

Stéphane PAVIOT, Bénédicte GICQUEL, Nadège COULON-TRARI, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE et Mylène WEBER.

L'inf'Eaux
L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

L'impact des plans d'eau

Les plans d'eau sont nombreux sur le bassin de la Vilaine. On en dénombre près de 5 000 sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Malgré leurs nombreuses fonctions, notamment de détente et de loisirs, **ces derniers ont un impact cumulé important sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'eau.** L'effacement des plans d'eau, une solution à envisager pour rétablir la continuité écologique ?

Les plans d'eau font souvent partie du patrimoine local. Ils sont des éléments constitutifs des paysages et jouent un rôle social réel. Cependant, leur position sur les cours d'eau ou à proximité modifie les paramètres de fonctionnement de ceux-ci (physico-chimie, morphologie, température, circulation des espèces, transport des sédiments, biologie..).

Pourquoi agir ?

Une rivière qui coule librement améliore sa capacité d'auto-épuration. Plus fraîche et oxygénée, elle élimine mieux les substances polluantes.
A l'inverse, l'implantation d'un plan d'eau modifie le cours d'eau en une eau stagnante plus chaude, plus profonde et peut entrainer la disparition d'une zone humide dont les fonctions d'éponge permettaient de réguler les débits et la qualité de l'eau.

Par ailleurs, la nécessité d'adaptation au changement climatique implique de rendre prioritaire toutes les actions qui peuvent renforcer la résilience des milieux aquatiques. **Aussi, il est nécessaire de réduire l'impact des plans d'eau.**

On estime que 2/3 des cours d'eau sont sensibles aux faibles débits estivaux et que les plans d'eau portent une très forte responsabilité dans ce constat. Leur suppression est la solution la plus efficace pour agir durablement sur la qualité de
l'eau et des milieux aquatiques.

Quels sont les bénéfices ?

L'effacement de plans d'eau permettra à terme de :
• Rétablir la continuité écologique du cours d'eau et ainsi le retour d'espèces aquatiques menacées ;
• Retrouver un lit naturel et une rivière vivante en restaurant la morphologie du cours d'eau ;
• Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le saviez-vous ?

Un plan d'eau de 1 000 m² est susceptible de provoquer l'évaporation de 100 litres par heure en période de canicule. En aval, ce débit n'est donc plus disponible pour les usages ou la vie aquatique. Les conséquences sont d'autant plus importantes si l'on relève la présence d'une succession de plans d'eau assez proches (moins de 100 m), si le plan d'eau est localisé sur un cours d'eau, s'il est situé en tête de bassins versants ou s'il est situé directement sur le cours d'eau.

Avec près de 5 000 plans d'eau sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, représentant une surface de plus de 21 000 hectares, l'impact est très important. S'ajoutent d'autres paramètres comme l'état du plan d'eau, l'absence de gestion du plan d'eau, l'état de la couverture végétale autour du plan d'eau, l'eutrophisation (prolifération des algues si le milieu est riche en nutriments comme les nitrates et le phosphore), son envasement, la présence d'espèces envahissantes.

Des travaux d'envergure sur le ruisseau de la Berthelotière à Breteil

Dans le cadre du Contrat Territorial porté par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest basée à Pacé, l'EPTB Eaux & Vilaine et la commune de Breteil vont intervenir sur le ruisseau de la Berthelotière, affluent du Trémillé.

Un ensemble cohérent de travaux est prévu **pour gérer les à-coups hydrauliques dus aux eaux pluviales et améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.** La Commune sera maître d'ouvrage de l'aménagement d'un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales, et Eaux & Vilaine sera maître d'ouvrage pour la restauration des milieux aquatiques.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer les milieux aquatiques, **les propriétaires de l'étang privé ont accepté de supprimer leur étang sur cours.** En effet, un étang situé sur un cours d'eau modifie les paramètres de celui-ci, favorise le réchauffement de l'eau et génère une entrave à la circulation des poissons et des sédiments. L'étang de 2 200 m² va être supprimé et le cours d'eau va être restauré à cet emplacement avec la création de méandres.

Ces travaux ont pour but d'améliorer la morphologie et la continuité des cours d'eau, deux paramètres fortement dégradés sur le territoire et qui participent à la définition du bon état écologique des masses d'eau. **La biodiversité du cours d'eau et de la zone humide associée évoluera positivement au cœur de ce quartier.**

Aussi, la vidange de l'étang s'est déroulée les 23 et 24 octobre avec une pêche de sauvegarde des poissons qui ont été remis dans un milieu adapté à leurs besoins. Les autorisations nécessaires avaient été détenues. Les travaux milieux aquatiques se poursuivront l'année prochaine en période sèche. **Ces travaux bénéficient de subventions de l'Agence de l'Eau et du Département d'Ille-et-Vilaine.** Ils sont suivis par l'animateur Milieux Aquatiques d'Eaux & Vilaine du secteur.

Panneau Pocket

La mairie de Breteil se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.

A QUOI SERT PANNEAUPOCKET ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements … Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la Commune.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de main.

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

L'info du Smictom Centre Ouest

Les déchèteries

De nombreux déchets sont acceptés en déchèterie : encombrants, métaux, déchets chimiques, déchets électriques, piles… Avant de venir, vérifiez les conditions d'accès aux déchèteries, horaires et jours d'ouverture, déchets acceptés et interdits. Vous pouvez aussi trier vos déchets chez vous par filière, afin de gagner du temps.

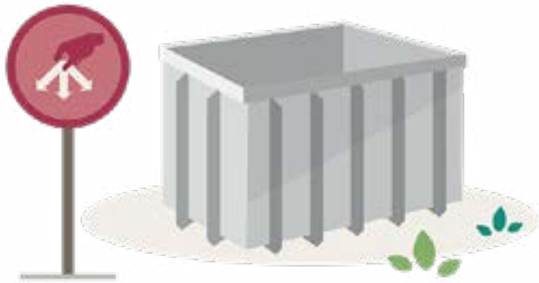

Déchèterie de Breteil

Parc d'Activité de La Nouette - Rue de Galilée
35160 BRETEIL

02 99 07 62 71
https://www.smictom-centreouest35.fr/

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00,
Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00,
Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00,
Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00,
Samedi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30.
Fermée : Mardi et Dimanche

Réduire ses déchets

On ne le dit jamais assez : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

De nombreuses pratiques permettent de réduire le volume de ses déchets et d'agir pour l'environnement, à commencer par la règle de 5R, une méthode pour aller vers le Zéro Déchet.

Il suffit de se demander dans l'ordre si l'on peut :

- Refuser ce dont on n'a pas besoin (refuser les échantillons gratuits, apposer un Stop Pub sur sa boîte aux lettres…)
- Réduire sa consommation (trier, arrêter de surconsommer et de gaspiller…)
- Réutiliser tout ce qui peut l'être (opter pour des contenants réutilisables, acheter d'occasion, réparer, emprunter…)
- Recycler ce qui ne peut être réutilisé (avant d'acheter, réfléchir au cycle de vie de l'objet)
- Rendre à la terre (composter)

En savoir plus : www.smictom-centreouest35.fr/prevention/reduire-ses-dechets/

Collecte des bacs jaunes

Mardi 12 décembre
Mercredi 27 décembre
Mardi 9 janvier
Mardi 23 janvier
Mardi 6 février
Mardi 20 février
Mardi 5 mars
Mardi 19 mars
Mercredi 3 avril

Source SMICTOM
www.smictom-centreouest35.fr

Éducation
Parcoursup

Le site d'information Parcoursup ouvre le 20 décembre pour permettre aux étudiants de consulter l'offre de formation. 23 000 formations sont à découvrir avec des fiches de présentation mentionnant les dates de journées portes ouvertes, de poursuite d'études ou encore les débouchés professionnels.
Le calendrier Parcoursup 2024 en trois étapes :
https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier

Environnement
Bonus écologique

Le 15 décembre 2023, une liste des véhicules éligibles au bonus écologique sera communiquée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).
Il s'agit d'une aide de l'État visant à favoriser l'achat des véhicules neufs ou d'occasion avec une empreinte carbone peu élevée.
Plus d'infos : https://www.economie.gouv.fr/particuliers/bonus-ecologique

Économie
Prime de Noël

Les ménages bénéficiaires de minima sociaux se verront recevoir dans le courant du mois de décembre une aide exceptionnelle.
Il s'agit de la prime de Noël versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutuelle sociale agricole (MSA).
Son montant varie en fonction de la composition du foyer.
Suis-je concerné par la prime de Noël ? :
https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/bientot-la-prime-de-noel

Achetez votre encart publicitaire

Réservez votre encart publicitaire. Vous êtes un artisan ou une entreprise locale. Vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le Breteil Mag'.

	Au 01/01/2023	
Insertion	Extérieurs à Breteil	Installés à Breteil
1/4 de page	100 €	50 €
1/2 page	130 €	80 €
1 page	300 €	150 €

Pour toute nouvelle installation d'une activité breteillaise, la première parution dans le magazine sera gratuite.

Horaires d'ouverture

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE - 02 99 06 01 01

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
  (fermée au public le mardi et le jeudi après-midi)
- 1er et 3e samedi du mois de 9h à 12h
  (uniquement pour les formalités courantes)
- Prochaines permanences : le 16 décembre, 6 et 20 janvier

ACCUEIL URBANISME

- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE « LA CÉDILLE » - 02 99 06 09 89
Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Jeudi fermée au public
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE - 02 99 06 00 35
Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée

- Lundi fermée au public
- Mardi de 15h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi et vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE - 02 99 07 62 71
Parc d'activités de la Nouette - 9, rue Galilée

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
  de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
  (le site est fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés)

Permanences

MAIRIE DE BRETEIL

La Maire et les adjoints sont à votre disposition pour vous rencontrer.
Bien vouloir prendre contact avec le secrétariat au 02 99 06 01 01 pour obtenir un rendez-vous.

Pour les demandes de RDV avec le service social, s'adresser au C.D.A.S. à Montfort-sur-Meu au 02 22 93 64 00.

We-Ker - Mission Locale
(emploi et formation des jeunes de 16 à 25 ans)
2e mercredi du mois de 9h à 12h. Pour tout contact, s'adresser au 06 20 49 57 78.

Correspondante locale Ouest-France

Magali Guinard / Port. 06 81 82 36 96
Courriel : magali.guinard@gmail.com

Hôtel Montfort Communauté

A.D.I.L. 35 - 02 99 78 27 27
(Agence Départementale d'Information sur le Logement)
1er jeudi du mois de 9h30 à 12h

C.A.F. - 3230 (Caisse d'Allocations Familiales)
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV.

C.A.R.S.A.T. BRETAGNE - 3960
(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)
4e lundis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
(uniquement sur rendez-vous)

C.I.D.F.F. - 02 99 30 80 89 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Agence Locale du Pays de Brocéliande
2e et 4e jeudis du mois de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

CONCILIATEUR DE JUSTICE - 02 23 43 10 43
1er jeudi du mois l'après-midi à la Police Municipale
(uniquement sur rendez-vous)

C.P.A.M. - 3646 (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

M.S.A. - 02 99 01 83 50 (Mutualité Sociale Agricole)
Agence Locale du Pays de Brocéliande
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(uniquement sur rendez-vous)

P.A.E. - 02 99 09 25 69 (Point Accueil Emploi)

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous
- Mardi, jeudi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Services d'urgence

Au téléphone, dites clairement votre adresse exacte et la nature de l'appel :

- SAMU : **15** ou **112**
- POMPIERS (Centre de Montfort) : **18** ou **112**
- GENDARMERIE (Brigade de Montfort) :
  17 ou **112** ou **02 99 09 00 12**
- ALLO ENFANCE EN DANGER : **119**
- VIOLENCES FEMMES INFO : **3919**
- URGENCE Dépannage GAZ : **0 800 47 33 33**